

Bloc visant la certification

Assistant maternel / Garde d'enfants / code RNCP 34691



COMPÉTENCES ATTESTÉES

DÉFINIR UN PROJET D'ACCUEIL

- Définir ses orientations éducatives et pédagogiques pour l'accueil des enfants
- Exposer son projet d'accueil au particulier employeur
- Prévoir les modalités d'implication et de participation des personnes ressources de l'enfant
- Faire évoluer son projet d'accueil à travers des temps de travail en dehors de la présence de l'enfant

METTRE EN PLACE UN PROJET D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ADAPTÉ AUX BESOINS, CAPACITÉS ET ATTENTES DE CHAQUE ENFANT ET DE SA FAMILLE

- S'assurer de l'adéquation du recueil d'informations avec son projet d'accueil
- Définir conjointement avec le particulier employeur les modalités de l'accompagnement personnalisé de l'enfant (cadre, missions, horaires, moyens de communication, etc.)
- Mettre en place une période de familiarisation propre aux besoins de chaque enfant et de sa famille
- Faire évoluer le projet d'accompagnement personnalisé en fonction des évolutions de l'enfant et du cadre de ses interventions

COLLABORER AVEC LA FAMILLE ET LES PROFESSIONNELS INTERVENANT AUPRÈS DE L'ENFANT POUR ASSURER LE SUIVI ET LA CONTINUITÉ DE SON ACCOMPAGNEMENT

- Mettre en place un environnement propice aux moments de collaboration et de communication avec la famille et les professionnels intervenant auprès de l'enfant
- Communiquer de manière adaptée avec la famille et les professionnels intervenant auprès de l'enfant
- Transmettre les informations utiles à la famille et aux professionnels

 42 heures

 Étude de situation professionnelle numérique

 Remise d'un certificat de compétence

Prérequis

Connaissance du français courant lu et écrit
Projet professionnel validé pour exercer au domicile du particulier employeur
Capacités physiques nécessaires pour s'occuper d'une tierce personne en toute sécurité

MODULES THÉMATIQUES PRECONISÉS

MIPA21 : Construire son projet d'accueil

Objectifs du module : À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de valoriser l'exercice de son métier en créant son projet d'accueil, tout en l'utilisant au quotidien comme un outil de référence à la relation parent/enfant/professionnel.

Durée : 21 heures - 3 jours

Public : SPE, ASSMAT, DE, Autre public

Eligibilité : CPF - PDC

MIDAP21 : S'inscrire dans une démarche d'accompagnement personnalisé de l'enfant et travailler en collaboration

Objectifs du module : À l'issue de la formation le stagiaire sera en mesure de mettre en place un accompagnement personnalisé de l'enfant, tout en collaborant avec la famille et les professionnels qui interviennent auprès de lui afin de garantir une continuité éducative.

Durée : 21 heures - 3 jours

Public : SPE, ASSMAT, DE, Autre public

Eligibilité : CPF - PDC

